

**319^e RÉUNION (RÉGULIÈRE)****LE 24 JANVIER 2026****RÉUNION VIRTUELLE**

PRÉSENCES**MEMBRES ÉLUS :**

Racette, Diane - présidente	Rive-Sud
Hinton, Jessica - v-présidente	Truro
Arsenault, Jeff	Halifax
Babin, Denise	Argyle
Burke-Saulnier, Andrea	Clare
Charland, Clermont	Victoria-Cap Breton
Clément-Fraser, Francine	Antigonish
Comeau, Michel	Clare
deViller, Clyde	Argyle
Haché, Philippe	Inverness
Howlett, Katherine	Halifax
Lavigne, Hélène	Annapolis
Samson, Blair	Richmond

ABSENCE MOTIVÉE : Néant.**PERSONNEL :**

Collette, Michel	directeur général
d'Entremont, Renaud	trésorier
Goud, Audrey-Maude	secrétaire corporative

Samedi 24 janvier 2026**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL**

Vérification du quorum

À 9 h 00 la présidente ouvre la réunion régulière du Conseil. Audrey-Maude Goud agit à titre de secrétaire d'assemblée et confirme qu'il y a quorum.

2. RECONNAISSANCE CULTURELLEMENT RESPECTUEUSE DU TERRITOIRE MI'KMAW

La présidente fait la lecture de la déclaration de reconnaissance culturellement respectueuse du territoire Mi'kmaw.

2.1. MOMENT DE SILENCE EN MÉMOIRE DE CLAUDE RENAUD, ANCIEN CONSEILLER SCOLAIRE

Les conseillers et conseillères observent un moment de silence en mémoire de Monsieur Claude Renaud, ancien conseiller scolaire au Conseil scolaire acadien provincial.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Andrea Burke-Saulnier, appuyée par Katherine Howlett, propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Andrea Burke-Saulnier déclare un conflit d'intérêts pour le point 11.1 *Demande lettre d'appui (U. Ste-Anne) – Projet remplacement condenseur patinoire.*

Philippe Haché déclare un conflit d'intérêts pour le point 11.1 *Demande lettre d'appui (U. Ste-Anne) – Projet remplacement condenseur patinoire.*

Diane Racette déclare un conflit d'intérêts pour le point 11.1 *Demande lettre d'appui (U. Ste-Anne) – Projet remplacement condenseur patinoire.*

5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

5.1. Réunion 318 (régulière), virtuelle

Clyde deViller, appuyé par Francine Clément-Fraser, propose d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière du 13 décembre 2025. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6. RÉOLUTIONS EN BLOC

6.1. SUIVI AUX RÉOLUTIONS 318

6.2. CORRESPONDANCE

6.3. CONGRÈS 2026

6.4. RAPPORT CA FNCSF

6.5. RAPPORT COMITÉ AUTOÉVALUATION DU CONSEIL

6.6. RAPPORT COMITÉ ÉDUCATION

Résolution 319-01

Jeff Arsenault, appuyé par Jessica Hinton, propose que le Conseil approuve les résolutions en bloc dans les formes présentées, y compris la réception de l'information fournie dans les rapports et les autres documents inscrits dans les résolutions en bloc.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7. PRÉSENTATION DU PUBLIC – EMPLACEMENT DES ÉCOLES

M. Jean-Philippe Bourgeois se joint à la réunion.

M. Jean-Philippe Bourgeois fait une présentation portant sur l’emplacement des écoles en lien avec le rapport *L’essor de la francophonie en Nouvelle-Écosse*, et son désir de voir le CSAP et la province élaborer des politiques à ce sujet.

La présidente remercie M. Bourgeois de sa présentation et fait un rappel que depuis la publication du rapport *L’essor de la francophonie en Nouvelle-Écosse* en octobre 2025, un comité tripartite a été mis sur pied entre le CSAP et les ministères de l’Éducation et du Développement de la petite enfance et l’Office des Affaires acadiennes. Le mandat de ce comité tripartite, assorti d’un échéancier relativement court, vise à traiter, entre autres, les éléments liés aux infrastructures du CSAP.

M. Jean-Philippe Bourgeois quitte la réunion.

8. PRÉSENTATION – RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS PROVINCIALES 2025 (6^e ANNÉE)

Étant encore sous un embargo du ministère de l’Éducation et du Développement de la petite enfance, les résultats des évaluations provinciales 2025 en 6^e année sont présentés à huis clos par Mme Angèle Marr, consultante en pratiques d’évaluation universelles et inclusives.

8.1. COMITÉ À HUIS CLOS

Michel Comeau, appuyé par Philippe Haché, propose que le Conseil se réunisse à huis clos. ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ.

8.2. FIN DU COMITÉ À HUIS CLOS

Diane Racette, appuyée par Philippe Haché, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ.

9. RAPPORT DE RECHERCHE – MODÈLE D’INTERVENTION AUPRÈS DES ÉLÈVES : RÉPONSE À L’INTERVENTION (RàI)

Mmes Sheralynne Deveaux-MacKinnon et Miguelle Légère se joignent à la réunion.

Mmes Sheralynne Deveaux-MacKinnon, consultante en pratiques d’évaluation universelles et inclusives, et Miguelle Légère, coordonnatrice en littératie, font une présentation sur une approche d’organisation de services et d’interventions auprès des élèves : Réponse à l’intervention (RàI).

Jessica Hinton a une panne d’électricité à 10 h 20 et n’est plus comptée dans le quorum. Il y a quorum.

Le modèle Ràl vise à prévenir l'échec et soutenir la réussite. La mise en œuvre du cadre Ràl assure que les interventions du CSAP sont à la fois préventives et proactives, centrées sur le développement des compétences des élèves, et appuyées par un suivi systématique des progrès afin d'ajuster les interventions en fonction des besoins réels.

Jessica Hinton rejoint la réunion à 10 h 35 et est désormais comptée dans le quorum.

La Ràl comprend trois paliers d'intervention :

- + Interventions universelles (80 % des élèves)
- + Interventions ciblées (15 % des élèves)
- + Interventions intensives (5 % des élèves)

Il est spécifié que le modèle Ràl sera à la base des principes de dotation 2026-2027 qui seront proposés au Conseil prochainement.

Mmes Sheralynne Deveaux-MacKinnon et Miguelle Légère quittent la réunion.

10. MISE À JOUR – L'ESSOR DE LA FRANCOPHONIE EN NOUVELLE-ÉCOSSE

La présidente indique que le comité tripartite entre le CSAP, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, et l'Office des Affaires acadiennes pour traiter les enjeux soulevés du rapport *L'essor de la francophonie en Nouvelle-Écosse* a eu sa première rencontre au début janvier 2026.

Elle précise qu'il y aura des lettres de remerciement qui seront envoyées aux organismes qui ont envoyé des lettres d'appui et qu'une lettre sera acheminée à l'ensemble des parents remerciant ceux qui ont déjà envoyé des lettres d'appui et indiquant qu'il n'est pas trop tard pour le faire.

11. AFFAIRES DU CONSEIL

11.1. DEMANDE LETTRE D'APPUI (U. STE-ANNE) – Projet remplacement condenseur patinoire

Andrea Burke-Saulnier, Philippe Haché, et Diane Racette se déclarent en conflit d'intérêts à ce point à l'ordre du jour et ne participent pas aux délibérations. Ces membres ne sont plus comptés dans le quorum. Il y a quorum.

La vice-présidente, Jessica Hinton, préside la réunion pour ce point à l'ordre du jour.

Résolution 319-02

Denise Babin, appuyée par Clyde deViller, propose que le Conseil envoie une lettre d'appui à l'Université Sainte-Anne pour le projet de remplacement du condenseur de la patinoire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Andrea Burke-Saulnier, Philippe Haché, et Diane Racette se rejoignent aux délibérations et sont désormais comptés dans le quorum.

La présidente, Diane Racette, préside la réunion.

12. RAPPORTS D'ACTIVITÉS

12.1. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Le rapport est déposé.

La présidente ajoute qu'elle a également participé à la rencontre du comité d'éducation au courant de la dernière semaine.

Elle indique que la visite du lieutenant-gouverneur à l'École Beaubassin du 23 janvier 2026 était une excellente visite et qu'elle propose envoyer une lettre de remerciement au lieutenant-gouverneur. Les membres sont d'accord. Le directeur général précise qu'une lettre de remerciement a déjà été envoyée à la direction et au personnel de l'École Beaubassin.

Il est clarifié que le lieutenant-gouverneur a accepté de visiter deux autres écoles du CSAP, dont une au Nord-Est et une au Sud-Ouest, à un autre temps de l'année.

12.2. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général souligne quelques points de son rapport.

12.3. RAPPORT DU TRÉSORIER

Le rapport est déposé.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES

Les membres font des commentaires et posent des questions qui portent sur les sujets suivants :

- Mise à jour - nouveau Centre de la petite enfance à Pomquet;
- L'intelligence artificielle au CSAP;
- Le transport scolaire et retraite d'un chauffeur;
- Les infrastructures manquantes et le rapport *L'essor de la francophonie en N.-É.*;
- Situation dans une école et l'échelle de communication au CSAP.

14. AVIS DE MOTION

14.1. DIRECTIVE POUR LES BLESSURES DANS LES ÉCOLES

Blair Samson présente sa motion. (Voir Annexe I)

Il n'y a pas d'appuyeur.

Conformément à l'article 6.03 du Règlement intérieur, la motion n'ayant pas reçu d'appui, le Conseil n'en est pas saisi et celle-ci est sans suite.

15. COMITÉ À HUIS CLOS

Andrea Burke-Saulnier, appuyée par Michel Comeau, propose que le Conseil se réunisse à huis clos. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

16. FIN DU COMITÉ À HUIS CLOS

Philippe Haché, appuyé par Michel Comeau, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Hélène Lavigne et Blair Samson quittent la réunion.

17. RAPPORT DU COMITÉ À HUIS CLOS

La vice-présidente indique que le Conseil a reçu de l'information sur les cas confidentiels 2024-11, 2025-18, 2026-01, 2026-02, et 2026-03.

18. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

La prochaine réunion régulière est prévue le 28 février 2026 à l'École secondaire du Sommet.

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 13 h 15, les points à l'ordre du jour ayant été traités, Francine Clément-Fraser propose de lever la séance.

Diane Racette, présidente

Audrée-Maude Goud, secrétaire corporative

AVIS DE MOTION

Présenté par Blair Samson

Avis donné à la réunion 317, le 8 novembre 2025

Texte reçu le 26 novembre 2025

Je, Blair Samson, propose l'établissement d'une directive pour toutes les école du CSAP afin d'informer l'administration des mesures à prendre lorsqu'un élève est blessé sur les propriétés des écoles. Cette directive pourrait être temporaire, en attendant l'élaboration d'une politique officielle du Conseil.